

Tirs militaires 300 m.

Stand de Genolier

Mercredi 25 mai de 17h30 à 19h30

Mercredi 20 juin de 17h30 à 19h30

Samedi 27 août de 9h à 12h

Ouverture du bureau : 15 minutes avant le début des tirs (afin de respecter les horaires, il ne sera pas accepté de nouveaux tireurs 15 minutes avant la fin des tirs).

Pour les militaires, veuillez apporter votre livret de tir (noir) ou livret de performance militaire (vert), votre livret de service, une pièce d'identité officielle, le courrier de convocation avec les étiquettes autocollantes, l'arme de service personnelle avec sa trousse de nettoyage et la protection de l'ouïe personnelle.

Sont astreints au tir : les militaires ayant accompli l'école de recrues en 2015, et jusqu'à la classe d'âge 1982.

Les militaires libérés de leurs obligations en 2016 ne sont plus astreints au tir.

Curage des canalisations et des drainages

La Municipalité tient à rappeler que les propriétaires sont responsables de l'entretien de leurs collecteurs privés et des branchements, aussi bien pour les eaux usées que pour les eaux claires.

Nous invitons les propriétaires qui n'ont pas procédé au curage de leurs canalisations privées depuis plus de dix ans, de le faire dans les meilleurs délais. Le nettoyage régulier des drainages de votre habitation permet de garantir une bonne évacuation des eaux pluviales ainsi que de l'eau naturelle du terrain.

Il est judicieux de faire curer vos drainages, par une entreprise spécialisée, au moins une fois tous les cinq ans. Un acte préventif qui vous permettra d'éviter les infiltrations d'eau au sous-sol de votre habitation.

Grande Brocante : 2 octobre

Emplacement de 4 x 3m.

Fr. 50.--. Places limitées.

Réservation à :

Brocante de Genolier –

CP 19 – 1272 Genolier

brocante.genolier@gmail.com

ou par téléphone au

079 603 72 15.

Sol à tous ! Tous au sol !

Rendez-vous dimanche 29 mai à 13h40 à la Gare de Genolier pour faire un tour du village... et ramasser les déchets.

Merci d'appeler le 079 560 99 58 environ deux heures avant le début de la balade pour vous assurer qu'elle a lieu et pour indiquer si vous avez besoin qu'on vous prête gants, pince ou gilet fluorescent.

A emporter : gilet fluo (obligatoire), gants de jardinage ou de caoutchouc, bonnes chaussures, vêtements adaptés, eau et encas selon vos besoins.



NUMERO 2

Avril 2016

A agender :

Jeudi 12 mai
Sortie des aîné(e)s

Jeudi 19 mai
19h – salle communale
Installation des Autorités par M. le Préfet (séance publique)

Samedi 4 juin
Visite du Bois de Chênes



Naissances :

Bienvenue à :

Mahaut Ilia Mertens Castro, née le 6 janvier

Florian Smajli, né le 21 mars

Thélia Ida Schefer, née le 24 mars

Arnaud Jan et Aurélien Léo Laffey, nés le 31 mars

Elections 2016



Florence Rattaz, Syndique réélue et Denis Matthey, Président du législatif

Municipalité : suite aux dernières élections, l'exécutif sera composé pour la prochaine législature de F. Rattaz et des municipaux : A. Darmon, G. Girardet, G. Richard et J. Zucchello.

Les conseiller(ère)s communaux(les) élu(e)s sont : L. Badan, W. Baumgartner, F. Baumgartner, M. Bédat, E. Bocquet, N. Bolay, P. Colombo, C. Cuenoud, R. Cuenoud, A. Darmon, B. Falleur, B. Favre, O. Feller, P. Fonzo, Ge. Geissmann, Gl. Geissmann, C. Girardet, O. Guerra, J. Hofer, E. Intermühle, B. Jatton, S. Klein, R. Macheret, B. Maeder, D. Matthey, M. Meylan, M. Patrik, P. Payne, Ch. Pidoux, E. Roth, P. Rouvinez, M. Rusconi, M. Schlöpfer, T. Stäger, S. Strauss, G. Sublet, R. O. Sutton, D. Tissot, J. J. Valero, D. Vez, F. Von der Weid, A. Von Wyl, P. Webb, A.-C. Weber, P. Zaugg.

Nouvelle déchèterie



Les travaux pour la construction de la nouvelle déchèterie à la route de la Cézille ont débuté au début mars et devraient durer jusqu'à la fin de l'automne.

Loto Prestige FCGB Samedi 16 avril à 20 heures

Le Football-Club Genolier-Begnins organisera le samedi 16 avril son loto prestige à la salle communale de Genolier. Bons voyages, Wellness, Europa-Park, Gastronomie, Paléo et autres à la clé !

Ouverture des portes à 19 heures. Abonnement pour 25 tours : Fr. 75.-. Points de vente des abonnements : Boucherie Prélaz, Café des 3 Suisses à Genolier, à la caisse dès 19h - renseignements, réservations des abonnements au 079 628 97 83 ou www.fcgenolier-begnins.ch

Plus de Pesants !

Selon la statistique cantonale au 31 décembre 2015, la population résidente permanente à Genolier était de 1'890 habitants (appelés les Pesants), soit :

- Population suisse : 1'303 habitants ou 69 %
- Population étrangère : 587 habitants ou 31 %.

A fin 2014, le nombre d'habitants était de 1'875, soit 1'281 Suisses et 594 Etrangers.

Déchèterie de Barin

HORAIRE D'ETE

29 mars au 22 octobre

Mardi : 17h-19h

Samedi : 10h30-12h

14h-17h

21 avril au 20 octobre

Jeudi : 17h-19h

Pétanque La Boule Joyeuse Programme 2016

Samedi 25 juin

Concours en doublettes

Dimanche 10 juillet

Concours en triplettes

Samedi 13 août

Concours en triplettes mixtes - ouverts à toutes et tous.

Contrôles de vitesse

Route de Duillier

Date : 11 février 2016

de 9h50 à 11h40

- 219 véhicules contrôlés

- 47 conducteurs dénoncés.

Le taux d'infractions à Genolier est de 21.46 % et celui du canton pour la période en cours est de 4.66 %.

Carnaval Galerie photos



Café Restaurant des 3 Suisses

Une histoire de famille

Les 3 Suisses, c'est une histoire qui dure depuis 70 ans. L'histoire de la famille Morard-Neuffer.

Quelques dates : c'est le 29 mars 1946 que Gertrude et Placide Morard, fraîchement débarqués de leur Valais natal, reprennent le restaurant qu'ils tiendront jusqu'au 1^{er} août 1967. A l'époque, c'était la pinte du village, avant que Placide en fasse le rendez-vous de tous les mangeurs de raclettes et de spécialités valaisannes de la région. Dès cette date, c'est leur fille Marinette et son mari Marcel Neuffer, qui reprennent le flambeau jusqu'au 11 août 2011, soit 44 ans d'activité.

Puis, nouveau passage de témoin avec Lucie et Cédric qui officient depuis cinq ans, et ce n'est pas fini !

Le 29 mars, les patrons des 3 Suisses ont voulu marquer le coup en invitant leurs clients et leurs amis pour une petite fête. Le 29 mars, pour rappeler le 29 mars 1946, et jour anniversaire de Marinette qui a été, et qui reste l'âme des lieux depuis plus de cinquante ans !

3 Suisses, 3 générations, 70 ans au service d'une clientèle régionale, et même plus, qui apprécie sa carte variée et de qualité, et son accueil sympathique.

Accueil des migrants

Peut-être que vous souhaitez accueillir un migrant chez vous ? ou une famille ?

Si vous êtes intéressé, vous pouvez obtenir des informations auprès de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM). Le bail de location est établi avec l'EVAM qui assume le paiement du loyer et toutes les obligations. Vous avez également la possibilité d'accompagner comme bénévole un ou des migrants pour les aider à s'insérer dans la société.

Renseignements : EVAM : 079 898 55 05 ou jessica.bollmann@evam.ch